

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BOOS

Numéro SIRET : **21760116000013**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Mesnil Esnard**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2020

Code INSEE 76116	COMMUNE DE BOOS BUDGET COMMUNAL	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 855
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 230 602,00	3 564 683,00	836,29	932,91

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	642,54	836,00
2	Produit des impositions directes/population	295,72	452,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	722,23	1 019,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	815,12	292,00
5	Encours de dette/population	278,55	782,00
6	DGF/population	100,39	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,82%	53,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,23%	89,90%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	112,86%	28,60%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,57%	76,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 873 014,98	2 784 203,00
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 2 088 811,98
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 873 014,98 4 873 014,98
R	=	=

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 165 581,86	2 788 791,98
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	59 708,81
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif) 436 498,69
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 225 290,67 3 225 290,67
R	=	=
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	8 098 305,65	8 098 305,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	830 800,00	0,00	881 250,00		881 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 364 191,00	0,00	1 382 700,00		1 382 700,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	6 000,00		6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	125 550,00	0,00	173 300,00		173 300,00
Total des dépenses de gestion courante		2 326 541,00	0,00	2 443 250,00		2 443 250,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	13 000,00		13 000,00
67	Charges exceptionnelles	150,00	0,00	750,00		750,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	19 950,00		20 000,00		20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 361 641,00	0,00	2 477 000,00		2 477 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 843 619,87		2 292 014,98		2 292 014,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	100 000,00		104 000,00		104 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 943 619,87		2 396 014,98		2 396 014,98
TOTAL		4 305 260,87	0,00	4 873 014,98		4 873 014,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 873 014,98

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	515 100,00	0,00	540 700,00		540 700,00
73	Impôts et taxes	1 549 043,00	0,00	1 586 082,00		1 586 082,00
74	Dotations, subventions et participations	601 130,00	0,00	598 750,00		598 750,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	15 000,00		15 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 677 273,00	0,00	2 745 532,00		2 745 532,00
76	Produits financiers	16 360,00	0,00	13 671,00		13 671,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 803 633,00	0,00	2 784 203,00		2 784 203,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 803 633,00	0,00	2 784 203,00		2 784 203,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 088 811,98

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 873 014,98

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 396 014,98
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	4 000,00		4 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	818 877,57	53 708,81	1 084 910,86		1 138 619,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 913 253,34	6 000,00	1 993 671,00		1 999 671,00
Total des dépenses d'équipement		2 732 130,91	59 708,81	3 082 581,86		3 142 290,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	0,00	63 000,00		63 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			20 000,00		20 000,00
Total des dépenses financières		628 000,00	0,00	83 000,00		83 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 360 130,91	59 708,81	3 165 581,86		3 225 290,67
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		3 360 130,91	59 708,81	3 165 581,86		3 225 290,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 225 290,67

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	626 000,00	0,00	105 000,00		105 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
138	Départements	213 880,00	0,00	225 350,00		225 350,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	59 738,00	0,00	62 427,00		62 427,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		899 618,00	0,00	392 777,00		392 777,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		899 618,00	0,00	392 777,00		392 777,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 843 619,87		2 292 014,98		2 292 014,98
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	100 000,00		104 000,00		104 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 943 619,87		2 396 014,98		2 396 014,98
TOTAL		2 843 237,87	0,00	2 788 791,98		2 788 791,98

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

436 498,69

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 225 290,67

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 396 014,98

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	881 250,00		881 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 382 700,00		1 382 700,00
014	Atténuations de produits	6 000,00		6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	173 300,00		173 300,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	750,00	0,00	750,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	104 000,00	104 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 292 014,98	2 292 014,98
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 477 000,00	2 396 014,98	4 873 014,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 873 014,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	63 000,00	0,00	63 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 000,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 138 619,67	0,00	1 138 619,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 999 671,00	0,00	1 999 671,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 225 290,67	0,00	3 225 290,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 225 290,67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	540 700,00		540 700,00
73	Impôts et taxes	1 586 082,00		1 586 082,00
74	Dotations, subventions et participations	598 750,00		598 750,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	13 671,00	0,00	13 671,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	0,00	25 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 784 203,00	0,00	2 784 203,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 088 811,98

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 873 014,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 000,00	0,00	105 000,00
13	Subventions d'investissement	225 350,00	0,00	225 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	62 427,00	0,00	62 427,00
28	Amortissements des immobilisations		104 000,00	104 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 292 014,98	2 292 014,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	392 777,00	2 396 014,98	2 788 791,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 436 498,69

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 225 290,67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	830 800,00	881 250,00	
60611	Eau et assainissement	11 950,00	11 500,00	
60612	Énergie - Électricité	144 950,00	179 000,00	
60622	Carburants	5 300,00	6 500,00	
60623	Alimentation	159 500,00	157 500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	2 600,00	
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	25 800,00	
60632	Fournitures de petit équipement	30 500,00	28 000,00	
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	9 650,00	
60636	Vêtements de travail	3 350,00	4 700,00	
6064	Fournitures administratives	7 100,00	7 100,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 750,00	6 300,00	
6067	Fournitures scolaires	27 150,00	27 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 050,00	3 450,00	
611	Contrats de prestations de services	13 000,00	7 000,00	
6135	Locations mobilières	17 900,00	20 000,00	
61521	Terrains	45 000,00	40 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	44 000,00	40 000,00	
61551	Matériel roulant	10 000,00	6 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	4 000,00	
6156	Maintenance	66 000,00	71 200,00	
6161	Assurance multirisques	29 000,00	30 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	8 500,00	10 000,00	
617	Etudes et recherches	14 000,00	20 000,00	
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	4 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	250,00	
6226	Honoraires	3 000,00	1 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	3 500,00	
6228	Divers	17 000,00	17 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	43 000,00	50 800,00	
6236	Catalogues et imprimés	7 500,00	20 000,00	
6247	Transports collectifs	12 000,00	11 000,00	
6251	Voyages et déplacements	300,00	100,00	
6256	Missions	500,00	300,00	
6261	Frais d'affranchissement	4 600,00	4 700,00	
6262	Frais de télécommunications	13 400,00	13 400,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 600,00	1 500,00	
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	28 000,00	
63512	Taxes foncières	3 400,00	3 400,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 364 191,00	1 382 700,00	
6331	Versement de transport	17 000,00	17 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		4 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	14 500,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 500,00	2 700,00	
64111	Rémunération principale	756 300,00	640 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		15 000,00	
64118	Autres indemnités		96 000,00	
64131	Rémunérations	165 300,00	180 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	173 826,00	170 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	175 865,00	187 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 900,00	7 800,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 000,00	30 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	8 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 200,00	
6478	Autres charges sociales diverses	7 500,00	7 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits	6 000,00	6 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	6 000,00	6 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	125 550,00	173 300,00	
6531	Indemnités	58 600,00	100 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	4 500,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 550,00	7 500,00	
6535	Formation		600,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	6 500,00	7 200,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 300,00	2 500,00	
657362	CCAS	18 000,00	20 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres.	30 000,00	30 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 326 541,00	2 443 250,00	
66	Charges financières (b)	15 000,00	13 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	13 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	150,00	750,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150,00	150,00	
678	Autres charges exceptionnelles		600,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	19 950,00	20 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 361 641,00	2 477 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	1 843 619,87	2 292 014,98	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	100 000,00	104 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	100 000,00	104 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 943 619,87	2 396 014,98	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 943 619,87	2 396 014,98	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 305 260,87	4 873 014,98	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 873 014,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	7 000,00	5 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 000,00	5 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	515 100,00	540 700,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	2 500,00	
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	1 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	2 000,00	2 100,00	
70632	A caractère de loisirs	4 500,00	5 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	265 000,00	280 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	240 000,00	250 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	100,00	
73	Impôts et taxes	1 549 043,00	1 586 082,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 124 176,00	1 140 000,00	
73211	Attribution de compensation	130 000,00	155 834,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	69 000,00	69 526,00	
73221	FNGIR	72 367,00	72 422,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	60 000,00	60 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	90 000,00	85 000,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 500,00	3 300,00	
74	Dotations, subventions et participations	601 130,00	598 750,00	
7411	Dotation forfaitaire	325 000,00	340 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	45 000,00	47 000,00	
744	FCTVA		4 000,00	
7473	Départements	650,00	750,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	90 000,00	100 000,00	
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionn	38 092,00	36 000,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	45 000,00	45 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	4 345,00	4 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	34 643,00	10 000,00	
7484	Dotations de recensement	6 400,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	12 000,00	12 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	15 000,00	
752	Revenus des immeubles	5 000,00	15 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 677 273,00	2 745 532,00	
76	Produits financiers (b)	16 360,00	13 671,00	
76232	Par le GFP de rattachement	16 360,00	13 671,00	
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00	25 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	110 000,00	25 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 803 633,00	2 784 203,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 803 633,00	2 784 203,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 088 811,98

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 873 014,98

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		4 000,00	
2051	Concessions et droits similaires		4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	818 877,57	1 084 910,86	
2111	Terrains nus	45 000,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	1 000,00	0,00	
2115	Terrains bâtis		120 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	147 099,08	100 000,00	
21311	Hôtel de ville	9 295,36	20 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	28 759,20	40 000,00	
21316	Équipements du cimetière	8 182,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	458 640,97	671 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	39 659,60	40 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		2 000,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	19 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 741,36	10 000,00	
2184	Mobilier	12 500,00	26 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	46 000,00	55 910,86	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 913 253,34	1 993 671,00	
2313	Constructions	1 913 253,34	1 793 671,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		200 000,00	
Total des dépenses d'équipement		2 732 130,91	3 082 581,86	
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	63 000,00	
1641	Emprunts en euros	613 000,00	63 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		20 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		20 000,00	
Total des dépenses financières		628 000,00	83 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 360 130,91	3 165 581,86	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 360 130,91	3 165 581,86	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

59 708,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 225 290,67

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	626 000,00	105 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	626 000,00	105 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	213 880,00	225 350,00	
1382	Régions	77 880,00	0,00	
1383	Départements	66 000,00	163 454,00	
1386	Autres établissements publics locaux	70 000,00	61 896,00	
27	Autres immobilisations financières	59 738,00	62 427,00	
276351	GFP de rattachement	59 738,00	62 427,00	
Total des recettes financières		899 618,00	392 777,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		899 618,00	392 777,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 843 619,87	2 292 014,98	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	100 000,00	104 000,00	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 100,00	10 100,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	1 800,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	10 000,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	650,00	650,00	
281571	Matériel roulant	18 500,00	20 850,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 250,00	4 150,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 400,00	6 250,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	200,00	3 750,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 100,00	7 850,00	
28184	Mobilier	19 500,00	19 500,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	19 100,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 943 619,87	2 396 014,98	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 943 619,87	2 396 014,98	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 843 237,87	2 788 791,98	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

436 498,69

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 225 290,67

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 05

LIBELLE : MATERIEL ECOLES

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 000,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 06
LIBELLE : LOCAL CENTRE DE LOISIRS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 6 000,00		b	b 1 793 671,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		6 000,00			1 793 671,00
2313	Constructions		6 000,00			1 793 671,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-1 799 671,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 07

LIBELLE : HALLE DE SPORTS

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 2 978,98		b	b 68 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		2 978,98			68 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		2 978,98			60 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-70 978,98
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 08

LIBELLE : VOIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 57 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		57 000,00
2112	Terrains de voirie			0,00		0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements d			0,00		0,00
2138	Autres constructions			0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie			0,00		0,00
2152	Installations de voirie			0,00		0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau			0,00		0,00
21532	Réseaux d'assainissement			0,00		0,00
21533	Réseaux câblés			0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification			0,00		0,00
21538	Autres réseaux			0,00		0,00
21571	Matériel roulant - Voirie			0,00		40 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te			0,00		2 000,00
2181	Installations générales, agencements et a			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniqu			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1313	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-57 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : BATIMENTS DIVERS

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 342 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		142 000,00
2115	Terrains bâtis			0,00		120 000,00
21312	Bâtiments scolaires			0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		20 000,00
2138	Autres constructions			0,00		0,00
21532	Réseaux d'assainissement			0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique			0,00		0,00
2181	Installations générales, agencements et accessoires			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		200 000,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique			0,00		200 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-342 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : MAIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 34 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		4 000,00
2051	Concessions et droits similaires			0,00		4 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		30 000,00
2115	Terrains bâtis			0,00		0,00
21311	Hôtel de ville			0,00		20 000,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		10 000,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-34 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : AMENAG. CIMETIERE-VENTE TERRAIN
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 5 625,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		5 625,00			0,00
2116	Cimetières		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		5 625,00			0,00
21316	Équipements du cimetière		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-5 625,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17

LIBELLE : LOCAUX FOOTBALL

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 14 508,00		b	b 437 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		14 508,00			437 000,00
2111	Terrains nus		1 377,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		13 131,00			430 000,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-451 508,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18

LIBELLE : PROPRIETE DU PARC

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 110 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			110 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			100 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aména		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-110 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21
LIBELLE : CENTRE SOCIO-CULTUREL
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 19 975,20		b	b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		19 975,20			150 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		19 975,20			150 000,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-169 975,20
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			40 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			40 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-40 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24
LIBELLE : MAISON DE LA PETITE ENFANCE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 9 232,03		b	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		9 232,03			11 000,00
21318	Autres bâtiments publics		4 869,38			11 000,00
21533	Réseaux câblés		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		4 362,65			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-20 232,03
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : EGLISE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	83 000,00	54 000,00	0,00	45 000,00	152 000,00	2 643 581,86	0,00	11 000,00	0,00	57 000,00	0,00	3 045 581,86
Equipements municipaux (2)		54 000,00	0,00	45 000,00	152 000,00	2 643 581,86	0,00	11 000,00	0,00	57 000,00	0,00	2 962 581,86
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	83 000,00											83 000,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	203 000,00	54 000,00	0,00	45 000,00	152 000,00	2 643 581,86	0,00	11 000,00	0,00	57 000,00	0,00	3 165 581,86
RAR N-1 et reports	18 663,00	5 625,00	0,00	1 389,60	19 975,20	4 823,98	0,00	9 232,03	0,00	0,00	0,00	59 708,81
Total cumulé dépenses d'investissement	221 663,00	59 625,00	0,00	46 389,60	171 975,20	2 648 405,84	0,00	20 232,03	0,00	57 000,00	0,00	3 225 290,67
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	496 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 777,00
RAR N-1 et reports	436 498,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 498,69
Total cumulé recettes d'investissement	933 275,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933 275,69

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	150 800,00	704 850,00	0,00	756 800,00	112 970,00	259 160,00	20 000,00	286 620,00	0,00	289 800,00	0,00	2 581 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	150 800,00	704 850,00	0,00	756 800,00	112 970,00	259 160,00	20 000,00	286 620,00	0,00	289 800,00	0,00	2 581 000,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 184 303,00	12 800,00	0,00	185 000,00	45 100,00	77 000,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	2 784 203,00
RAR N-1 et reports	2 088 811,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 088 811,98
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 273 114,98	12 800,00	0,00	185 000,00	45 100,00	77 000,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	4 873 014,98

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		221 663,00	59 625,00	0,00	46 389,60	171 975,20	2 648 405,84	0,00	20 232,03	0,00	57 000,00	0,00	3 225 290,67
Dépenses réelles		221 663,00	59 625,00	0,00	46 389,60	171 975,20	2 648 405,84	0,00	20 232,03	0,00	57 000,00	0,00	3 225 290,67
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
1641	Emprunts en euros	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	132 663,00	55 625,00	0,00	46 389,60	171 975,20	654 734,84	0,00	20 232,03	0,00	57 000,00	0,00	1 138 619,67
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	5 625,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 625,00
21311	Hôtel de ville	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 663,00	20 000,00	0,00	0,00	169 975,20	493 446,98	0,00	15 869,38	0,00	0,00	0,00	711 954,56
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 389,60	2 000,00	35 910,86	0,00	4 362,65	0,00	15 000,00	0,00	61 663,11
23	Immobilisations en cours	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 993 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999 671,00
2313	Constructions	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 793 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 799 671,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		933 275,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933 275,69
Recettes réelles		829 275,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 275,69

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	436 498,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 498,69
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	436 498,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 498,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
10222	F.C.T.V.A.	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
13	Subventions d'investissement	225 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 350,00
1382	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Départements	163 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 454,00
1386	Autres établissements publics locaux	61 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 896,00
27	Autres immobilisations financières	62 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 427,00
276351	GFP de rattachement	62 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 427,00
Recettes d'ordre		104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
281571	Matériel roulant	20 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 850,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 250,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 850,00
28184	Mobilier	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	19 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 100,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		150 800,00	704 850,00	0,00	756 800,00	112 970,00	259 160,00	20 000,00	286 620,00	0,00	289 800,00	0,00	2 581 000,00
Dépenses réelles		46 800,00	704 850,00	0,00	756 800,00	112 970,00	259 160,00	20 000,00	286 620,00	0,00	289 800,00	0,00	2 477 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	251 700,00	0,00	314 800,00	69 870,00	150 560,00	0,00	34 620,00	0,00	59 700,00	0,00	881 250,00
60611	Eau et assainissement	0,00	650,00	0,00	4 000,00	2 800,00	3 100,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	15 400,00	0,00	54 000,00	37 100,00	63 500,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	179 000,00
60622	Carburants	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
60623	Alimentation	0,00	750,00	0,00	127 750,00	0,00	20 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	157 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 050,00	0,00	700,00	0,00	250,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	750,00	0,00	17 900,00	2 250,00	3 600,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	12 050,00	0,00	5 950,00	1 000,00	5 400,00	0,00	3 000,00	0,00	600,00	0,00	28 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 650,00	0,00	9 650,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	4 700,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 000,00	0,00	0,00	800,00	100,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèqu	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	26 550,00	0,00	50,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	500,00	0,00	350,00	0,00	3 450,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	14 900,00	0,00	3 400,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	13 000,00	0,00	12 000,00	7 350,00	5 650,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6156	Maintenance	0,00	20 100,00	0,00	24 100,00	7 400,00	14 600,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00
6161	Assurance multirisques	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 000,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	49 700,00	0,00	300,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	50 800,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 100,00	0,00	3 950,00	1 950,00	2 250,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 000,00	0,00	14 000,00	20,00	11 960,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	306 900,00	0,00	442 000,00	43 100,00	108 600,00	0,00	252 000,00	0,00	230 100,00	0,00	1 382 700,00
6331	Versement de transport	0,00	3 100,00	0,00	5 900,00	500,00	1 600,00	0,00	3 200,00	0,00	2 700,00	0,00	17 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 000,00	0,00	1 200,00	0,00	400,00	0,00	800,00	0,00	600,00	0,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	2 100,00	0,00	5 300,00	500,00	1 600,00	0,00	2 800,00	0,00	2 200,00	0,00	14 500,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	400,00	0,00	1 000,00	100,00	300,00	0,00	500,00	0,00	400,00	0,00	2 700,00
64111	Rémunération principale	0,00	140 000,00	0,00	225 000,00	25 000,00	28 500,00	0,00	121 500,00	0,00	100 000,00	0,00	640 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 700,00	0,00	2 200,00	0,00	400,00	0,00	5 200,00	0,00	4 500,00	0,00	15 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	22 000,00	0,00	35 400,00	4 700,00	3 800,00	0,00	16 000,00	0,00	14 100,00	0,00	96 000,00
64131	Rémunérations	0,00	20 000,00	0,00	44 000,00	0,00	39 000,00	0,00	33 000,00	0,00	44 000,00	0,00	180 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	22 000,00	0,00	68 000,00	4 000,00	18 000,00	0,00	31 000,00	0,00	27 000,00	0,00	170 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	49 000,00	0,00	50 000,00	8 000,00	13 000,00	0,00	36 000,00	0,00	31 000,00	0,00	187 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 100,00	0,00	1 800,00	0,00	1 600,00	0,00	1 500,00	0,00	1 800,00	0,00	7 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 800,00	0,00	2 200,00	300,00	400,00	0,00	500,00	0,00	1 800,00	0,00	7 000,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercc	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 200,00	146 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 300,00
6531	Indemnités	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6535	Formation	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges ter	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre		104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 273 114,98	12 800,00	0,00	185 000,00	45 100,00	77 000,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	4 873 014,98
Recettes réelles		4 273 114,98	12 800,00	0,00	185 000,00	45 100,00	77 000,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	4 873 014,98
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	2 088 811,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 088 811,98
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 088 811,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 088 811,98
013	Atténuations de charges	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100,00	4 500,00	0,00	185 000,00	5 100,00	65 000,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	540 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	1 582 782,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586 082,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00
73211	Attribution de compensation	155 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 834,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	69 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 526,00
73221	FNGIR	72 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 422,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercc	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
74	Dotations, subventions et participations	586 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	598 750,00
7411	Dotation forfaitaire	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7473	Départements	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	13 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 671,00
76232	Par le GFP de rattachement	13 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 671,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	150 800,00	704 850,00	855 650,00
Dépenses de l'exercice	150 800,00	704 850,00	855 650,00
011 Charges à caractère général	0,00	251 700,00	251 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	306 900,00	306 900,00
014 Atténuations de produits	6 000,00	0,00	6 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	20 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 000,00	0,00	104 000,00
65 Autres charges de gestion courante	7 200,00	146 100,00	153 300,00
66 Charges financières	13 000,00	0,00	13 000,00
67 Charges exceptionnelles	600,00	150,00	750,00
RECETTES TOTALES (2)	4 273 114,98	12 800,00	4 285 914,98
Recettes de l'exercice	2 184 303,00	12 800,00	2 197 103,00
013 Atténuations de charges	0,00	5 000,00	5 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100,00	4 500,00	5 600,00
73 Impôts et taxes	1 582 782,00	3 300,00	1 586 082,00
74 Dotations, subventions et participations	586 750,00	0,00	586 750,00
76 Produits financiers	13 671,00	0,00	13 671,00
Restes à réaliser - reports	2 088 811,98	0,00	2 088 811,98
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	2 088 811,98	0,00	2 088 811,98

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	489 400,00	112 000,00	21 500,00	50 700,00	30 700,00	550,00
Dépenses de l'exercice	489 400,00	112 000,00	21 500,00	50 700,00	30 700,00	550,00
011 Charges à caractère général	178 250,00	0,00	21 500,00	50 700,00	700,00	550,00
012 Charges de personnel et frais assimi.	306 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionneme.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investisseme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	4 100,00	112 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00	0,00	3 300,00	2 000,00	0,00	2 500,00
Recettes de l'exercice	5 000,00	0,00	3 300,00	2 000,00	0,00	2 500,00
013 Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 500,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (l	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	503 350,00	253 450,00	756 800,00
Dépenses de l'exercice	503 350,00	253 450,00	756 800,00
011 Charges à caractère général	162 450,00	152 350,00	314 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	340 900,00	101 100,00	442 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	185 000,00	185 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	185 000,00	185 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	185 000,00	185 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	253 Sport scolaire
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	237 100,00	264 250,00	2 000,00	252 450,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	237 100,00	264 250,00	2 000,00	252 450,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	51 000,00	109 450,00	2 000,00	152 350,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	186 100,00	154 800,00	0,00	100 100,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	13 250,00	68 220,00	31 500,00	112 970,00
Dépenses de l'exercice	13 250,00	68 220,00	31 500,00	112 970,00
011 Charges à caractère général	13 250,00	25 120,00	31 500,00	69 870,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	43 100,00	0,00	43 100,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	27 100,00	18 000,00	45 100,00
Recettes de l'exercice	0,00	27 100,00	18 000,00	45 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	2 100,00	3 000,00	5 100,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	13 250,00	68 220,00
Dépenses de l'exercice	13 250,00	68 220,00
011 Charges à caractère général	13 250,00	25 120,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	43 100,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	27 100,00
Recettes de l'exercice	0,00	27 100,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	2 100,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	104 400,00	154 760,00	259 160,00
Dépenses de l'exercice	104 400,00	154 760,00	259 160,00
011 Charges à caractère général	91 500,00	59 060,00	150 560,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 900,00	95 700,00	108 600,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	65 000,00	77 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00	65 000,00	77 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	65 000,00	65 000,00
74 Dotations, subventions et participations	12 000,00	0,00	12 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	86 800,00	16 500,00	1 100,00	154 760,00
Dépenses de l'exercice	86 800,00	16 500,00	1 100,00	154 760,00
011 Charges à caractère général	73 900,00	16 500,00	1 100,00	59 060,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 900,00	0,00	0,00	95 700,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	0,00	0,00	65 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00	0,00	0,00	65 000,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	65 000,00
74 Dotations, subventions et participation	12 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 000,00	20 000,00
Dépenses de l'exercice	20 000,00	20 000,00
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	20 000,00
Dépenses de l'exercice	20 000,00
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	286 620,00	286 620,00
Dépenses de l'exercice	286 620,00	286 620,00
011 Charges à caractère général	34 620,00	34 620,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	252 000,00	252 000,00
RECETTES TOTALES (2)	280 000,00	280 000,00
Recettes de l'exercice	280 000,00	280 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 000,00	280 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	288 800,00	1 000,00	289 800,00
Dépenses de l'exercice	288 800,00	1 000,00	289 800,00
011 Charges à caractère général	58 700,00	1 000,00	59 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	230 100,00	0,00	230 100,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82		Sous-fonction 83
	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	153 100,00	135 700,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	153 100,00	135 700,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	9 100,00	49 600,00	1 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	144 000,00	86 100,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	221 663,00	59 625,00	281 288,00
Dépenses de l'exercice	203 000,00	54 000,00	257 000,00
Non individualisées en opérations	203 000,00	54 000,00	257 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	63 000,00	0,00	63 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
21 Immobilisations corporelles	120 000,00	50 000,00	170 000,00
Restes à réaliser - reports	18 663,00	5 625,00	24 288,00
Non individualisées en opérations	18 663,00	5 625,00	24 288,00
21 Immobilisations corporelles	12 663,00	5 625,00	18 288,00
23 Immobilisations en cours	6 000,00	0,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	933 275,69	0,00	933 275,69
Recettes de l'exercice	496 777,00	0,00	496 777,00
Non affectées aux opérations	496 777,00	0,00	496 777,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	104 000,00	0,00	104 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	105 000,00	0,00	105 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	225 350,00	0,00	225 350,00
27 Autres immobilisations financières	62 427,00	0,00	62 427,00
Restes à réaliser - reports	436 498,69	0,00	436 498,69
Non affectées aux opérations	436 498,69	0,00	436 498,69
001 Solde d'exécution de la section d'investis	436 498,69	0,00	436 498,69

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	54 000,00	5 625,00
Dépenses de l'exercice	54 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	54 000,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	4 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	5 625,00
Non individualisées en opérations	0,00	5 625,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	5 625,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	46 389,60	46 389,60
Dépenses de l'exercice	45 000,00	45 000,00
Non individualisées en opérations	45 000,00	45 000,00
21 Immobilisations corporelles	45 000,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	1 389,60	1 389,60
Non individualisées en opérations	1 389,60	1 389,60
21 Immobilisations corporelles	1 389,60	1 389,60

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	3 389,60	43 000,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	43 000,00
Non individualisées en opérations	2 000,00	43 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 000,00	43 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	1 389,60	0,00
Non individualisées en opérations	1 389,60	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 389,60	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	169 975,20	2 000,00	171 975,20
Dépenses de l'exercice	150 000,00	2 000,00	152 000,00
Non individualisées en opérations	150 000,00	2 000,00	152 000,00
21 Immobilisations corporelles	150 000,00	2 000,00	152 000,00
Restes à réaliser - reports	19 975,20	0,00	19 975,20
Non individualisées en opérations	19 975,20	0,00	19 975,20
21 Immobilisations corporelles	19 975,20	0,00	19 975,20

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	169 975,20
Dépenses de l'exercice	150 000,00
Non individualisées en opérations	150 000,00
21 Immobilisations corporelles	150 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00
Restes à réaliser - reports	19 975,20
Non individualisées en opérations	19 975,20
21 Immobilisations corporelles	19 975,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	819 823,98	1 828 581,86	2 648 405,84
Dépenses de l'exercice	815 000,00	1 828 581,86	2 643 581,86
Non individualisées en opérations	815 000,00	1 828 581,86	2 643 581,86
21 Immobilisations corporelles	615 000,00	34 910,86	649 910,86
23 Immobilisations en cours	200 000,00	1 793 671,00	1 993 671,00
Restes à réaliser - reports	4 823,98	0,00	4 823,98
Non individualisées en opérations	4 823,98	0,00	4 823,98
21 Immobilisations corporelles	4 823,98	0,00	4 823,98

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs
DEPENSES TOTALES (2)	70 978,98	438 845,00	310 000,00	1 828 581,86
Dépenses de l'exercice	68 000,00	437 000,00	310 000,00	1 828 581,86
Non individualisées en opérations	68 000,00	437 000,00	310 000,00	1 828 581,86
21 Immobilisations corporelles	68 000,00	437 000,00	110 000,00	34 910,86
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	1 793 671,00
Restes à réaliser - reports	2 978,98	1 845,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	2 978,98	1 845,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 978,98	1 845,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 232,03	20 232,03
Dépenses de l'exercice	11 000,00	11 000,00
Non individualisées en opérations	11 000,00	11 000,00
21 Immobilisations corporelles	11 000,00	11 000,00
Restes à réaliser - reports	9 232,03	9 232,03
Non individualisées en opérations	9 232,03	9 232,03
21 Immobilisations corporelles	9 232,03	9 232,03

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	57 000,00	57 000,00
Dépenses de l'exercice	57 000,00	57 000,00
Non individualisées en opérations	57 000,00	57 000,00
21 Immobilisations corporelles	57 000,00	57 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82
	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	57 000,00
Dépenses de l'exercice	57 000,00
Non individualisées en opérations	57 000,00
21 Immobilisations corporelles	57 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 245 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 245 000,00									
C09270	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016		30/03/2017	1 245 000,00	F		1.23	1.23863		T	C	N	A-1
Total général					1 245 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 058 250,00					62 250,00	12 729,34	0,00	34,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 058 250,00					62 250,00	12 729,34	0,00	34,03
C09270	N	0,00		1 058 250,00	16,92	F		1.23863	62 250,00	12 729,34	0,00	34,03
Total général		0,00		1 058 250,00					62 250,00	12 729,34	0,00	34,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 058 250,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisations	10	15/02/2001
Linéaire	Informatique	5	15/02/2001
Linéaire	Installations générales	10	15/02/2001
Linéaire	Logiciels	2	15/02/2001
Linéaire	Mobilier	10	15/02/2001
Linéaire	Défense Incendie	10	23/11/2004
Linéaire	Matériel et défense incendie	10	23/11/2004
Linéaire	Frais d'études	5	10/09/2006
Linéaire	Frais de réalisation documents urbanisme	5	13/09/2006
Linéaire	Matériel roulant	5	15/02/2011
Linéaire	Subvention d'équipement	10	05/12/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		83 000,00	83 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		63 000,00	63 000,00
1641	Emprunts en euros	63 000,00	63 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	83 000,00	59 708,81	D001 0,00	142 708,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 788 791,98	III 2 788 791,98
Ressources propres externes de l'année (a)		392 777,00	392 777,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	105 000,00	105 000,00
138	Subventions d'investissement	225 350,00	225 350,00
276351	Autres immobilisations financières	62 427,00	62 427,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 396 014,98	2 396 014,98
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 100,00	10 100,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	1 800,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	10 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	650,00	650,00
281571	Matériel roulant	20 850,00	20 850,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 150,00	4 150,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 250,00	6 250,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 750,00	3 750,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 850,00	7 850,00
28184	Mobilier	19 500,00	19 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	19 100,00	19 100,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 292 014,98	2 292 014,98

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 788 791,98	0,00	436 498,69	0,00	3 225 290,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 142 708,81
Ressources propres disponibles	IV 3 225 290,67
Solde	V = IV - II (6) + 3 082 581,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 147 284,79	6 602 344,55										102 417,05	430 104,25	
LE FOYER STEPHANAIS	1986	X	PRET PL REVISABLE-CENTRE	CAISSE DES DEPOTS	265 432,80	14 966,77	0,58	A	R	4,944	R	1,224				308,63	14 966,77	
LE FOYER STEPHANAIS	1986	X	PLA REVISABLE -CENTRE	CAISSE DES DEPOTS	1 074 777,01	60 602,74	0,58	A	R	4,944	R	1,224				1 249,63	60 602,74	
LA PLAINE NORMANDE	2000	X	PLA96 02 PLA FONGIBLE- Rue de la République	CAISSE DES DEPOTS	2 007 472,13	1 036 337,99	12,25	A	R	3,55	R	2,05				21 244,93	78 199,06	
LA PLAINE NORMANDE	2000	X	PLATS 02 PLATRES SOCIAL - RUE DE LA REPUBLIQUE	CAISSE DES DEPOTS	615 881,07	306 928,10	12,25	A	R	3,05	R	1,55				4 757,39	23 773,85	
LA PLAINE NORMANDE	2005	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL- Rue achavanne	CAISSE DES DEPOTS	622 520,00	447 607,64	20,33	A	R	3,4	R	1,9				8 504,55	17 543,62	
LA PLAINE NORMANDE	2005	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL- Rue Achavanne	CAISSE DES DEPOTS	169 000,00	143 978,20	35,33	A	V	3,4	V	1,9				2 735,59	2 822,77	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGISEINE	2006	X	LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	CAISSE D EPARGNE	863 765,77	343 735,15	6,83	A	R	4,27	R	0,63				2 201,62	52 313,41	
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	804 872,00	545 834,34	25,08	A	R	3,35	R	1,55				8 460,43	24 226,61	
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	176 000,00	140 652,68	40,08	A	V	2,05	V	1,55				2 180,12	4 495,63	
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLSDD 01 PRET LOCATIF SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	262 641,18	145 250,78	19,08	A	R	4,13	R	2,13				3 093,84	7 718,47	
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLSDD 01 PRET LOCATIF PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	59 000,00	47 066,64	38,08	A	R	4,13	R	2,13				1 002,52	1 457,38	
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	419 996,07	372 919,92	33,25	A	R	2,85	R	1,35				5 034,42	8 715,51	
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	222 086,91	203 878,99	43,25	A	R	2,85	R	1,35				2 752,37	3 423,19	
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	24 406,96	21 980,61	43,17	A	R	2,05	R	0,55				120,89	442,92	
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	50 654,65	46 992,88	43,25	A	R	3,35	R	1,85				869,37	700,99	
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLUS 01 PRET LOCATIF- LE CLOS ST SAUVEUR	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	896 680,95	778 394,16	34,17	A	R	2,85	R	1,35				10 508,32	24 411,86	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLUS 01 PRET LOCATIF- CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	400 042,18	356 098,13	43,17	A	V	1,35	V	1,35				4 807,32	9 128,38	
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION- CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	305 827,40	261 714,24	34,17	A	R	2,05	R	0,55				1 439,43	8 956,89	
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLAI PRET LOCATIF INTEGRATION - CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	97 422,85	85 610,73	43,17	A	R	2,05	R	0,55				470,86	2 417,19	
LE FOYER STEPHANAIS	2012	X	PLAR PRET LOCATIF- Rue des Peupliers	CAISSE DES DEPOTS	1 038 410,29	537 652,59	7,17	A	R	3,45	R	1,95				10 484,23	67 617,20	
LOGISEINE	2012	X	PLDSS01- CLOS DES ABEILLES	CAISSE DES DEPOTS	95 503,56	85 767,79	27,25	A	R	3,35	R	1,85				1 586,70	1 834,38	
LOGISEINE	2012	X	PLAI 01- LE CLOS DES ABEILLES	CAISSE DES DEPOTS	46 383,31	39 355,28	28,25	A	R	2,05	R	0,55				216,45	1 255,45	
LE FOYER STEPHANAIS	2013	X	PAMA - Amélioration logement Foyer stéphanois	CAISSE DES DEPOTS	54 094,70	39 566,11	11,25	A	F	1,4	F	1,4				454,60	2 678,73	
LOGEAL	2015	X	acquisition amélioration de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS	70 408,00	65 646,44	35,92	A	F	0,55	F	0,55				361,06	1 604,67	
LOGEAL	2015	X	ACQUISITION 231 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	38 887,00	36 842,33	45,92	A	F	0,55	F	0,55				202,63	689,07	
LOGEAL	2015	X	ACQUISITION DEUX LOGEMENTS 231 Route de Paris	CAISSE DES DEPOTS	102 024,00	96 123,90	35,92	A	R	1,35	R	1,35				1 297,67	2 020,04	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEAL	2015	X	Acquisition 231 rue de paris	CAISSE DES DEPOTS	54 937,00	52 576,06	45,92	A	R		1,35	R		1,35		709,78	808,32	
LOGISEINE	2015	X	PLSDD Prêt locatif- Logiseine	CAISSE DES DEPOTS	232 926,00	216 776,33	35,33	A	V		1,86	V		1,86		4 032,04	4 282,68	
LOGISEINE	2015	X	PLSDD 02 PRET LOGISEINE	CAISSE DES DEPOTS	75 231,00	71 487,03	45,33	A	V		1,86	V		1,86		1 329,66	996,47	
TOTAL GENERAL					11 147 284,79	6 602 344,55										102 417,05	430 104,25	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	74 979,34
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	74 979,34
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 784 203,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	2,69%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	0	3
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Redacteur	B	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	8,62	17,62	15,84	0,78	16,62
Adjoint technique		0	0	0	0	0,56	0,56
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	0	0	0	0	0,22	0,22
Adjoint technique de 2ème classe	C	7	8,62	15,62	14,84	0	14,84
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		5	2,29	7,29	5,8	1,49	7,29
ATSEM		0	0	0	0	1,49	1,49
Educateur des jeunes enfants	A	1	0	1	1	0	1
Agent social de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
ATSEM	C	2	2,29	4,29	2,8	0	2,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2	0,8	2,8	1,8	1	2,8
Infirmière		0	0	0	0	1	1
Infirmière en soin généraux de classe supérieure	A	1	0	1	0	0	0
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	1	0,8	1,8	1,8	0	1,8
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation principale de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		21	11,71	32,71	28,44	3,27	31,71

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Infirmière		MS	434	0,00		
ATSEM		S	328	0,00		
ATSEM		S	328	0,00		
Adjoint technique		TECH	328	0,00		
Adjoint technique		TECH	328	0,00		
Adjoint technique	C	TECH	328	0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Boos, le 03/03/2020
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Boos, le

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

TIERCELIN Françoise	
PESQUEUX Gérard	
PRIEUR Brigitte	
DEMANGEL Catherine	
GRISEL Bruno	
LEPENNETIER Christine	
LEFEBVRE Michel	
MANESSIEZ Daniel	
LARQUET Daniel	
MONNIER Jacky	
PINEL Annick	
DE LA FARE Claudine	
RBEIRO Alain	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

LEPILLER Françoise	
GRISEL Valentin	
BOURRELLIER Thierry	
MORLET Marie-Laure	
LION Patricia	
SORET Yves	
CAILLAUD François	
MARIE Virginie	
JAMELIN Magali	
COQUIL Anne-Sophie	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Boos, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

A - Eléments du bilan

p.31 A1 - Présentation croisée par fonction

p.38 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.46 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

p.53 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.54 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.56 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.57 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.58 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.60 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.61 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.62 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.63 A4 - Etat des provisions

p.64 A5 - Etalement des provisions

p.65 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.66 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

p.67 A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.68 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.72 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.73 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.74 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.78 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.79 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.80 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.81 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.82 D2 - Arrêté et signatures

Jointes Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)